

Ambassadeur M. Ciobanu ou
Razvan Rotundu, Conseiller

Intervention de la Roumanie

EPU Benin

Seulement le texte prononcé fait foi

Merci Madame le Président,

La Roumanie voudrait saluer la distinguée délégation béninoise et la présentation de son deuxième rapport dans le processus d'évaluation périodique universelle sur la situation des droits de l'homme. L'ensemble des documents qui nous a été soumis pour l'examen d'aujourd'hui en témoigne de la volonté des autorités d'améliorer la situation des droits de l'homme.

Nous saluons particulièrement la ratification du deuxième Protocole facultatif des droits civils et politiques visant l'adoption de la peine de mort, qui est récemment entrée en vigueur pour le pays. Nous saluons également l'ensemble des réformes législatives et institutionnelles visant à moderniser le cadre nécessaire aux citoyens du pays pour une pleine jouissance des droits de l'homme.

Madame le Président,

La Roumanie va présenter deux recommandations au Bénin:

- Nous saluons les mesures de prévention et de répression de l'infanticide rituel qui, malheureusement persiste dans certaines régions du pays. Nous recommandons aux autorités de continuer de mettre en œuvre des mesures préventives et pénales afin d'arrêter ce fléau.

- Nous saluons également les mesures adoptées afin de combattre la traite des êtres humains, surtout des enfants. Nous recommandons aux autorités de continuer de combattre ce phénomène et de renforcer le mécanisme de soutien des victimes de la traite.

Je vous remercie Madame le Président